

# DIALOGUE RIVERAIN

*Donges et sa raffinerie*

## REUNION N°11 – 24 juin 2014

### LES PARTICIPANTS :

- M.Cheneau Maire de Donges
- M. Klein Mairie de Donges
- M. Delalande Mairie de Donges
- Mme Delalande CARENE
- M. Morice OSCD
- M. Dannequin Principal du Collège Arthur Rimbaud
- Mme Paraiso Ecole Saint-Joseph
- M. Redsand ADZRP
- M. Le Gal Association de défense du Brivet
- M Saget Association des acteurs économiques de Bonne Nouvelle
- M. Leroux UCAID
- Mme Pichon Association Rue du Stade
- M. Etchenou Riverain
- M. Pavard Directeur de la raffinerie
- M. Cherpion Secrétaire Général de la raffinerie
- Mme Wambergue Service Communication de la raffinerie
- Mme Louis Service Communication de la raffinerie
- Mlle Berthé Consultante Alphacoms
- Absents excusés : M. Bodinier, M. Bosque, M. Chateigner, M. Doucet, M. Le Mélinaidre, M. Deshayes

### Synthèse des échanges de la réunion :

---

#### **Compte-rendu des dernières réunions du groupe de travail information riverains**

L'état d'avancement des travaux du groupe information riverains est présenté en annexe.

La question est posée par un participant de savoir pourquoi ce groupe est mis en place, dans la mesure où :

- la raffinerie communique déjà sur les incidents lorsque cela est nécessaire et/ou obligatoire ;
- de nombreux progrès ont été faits concernant les nuisances ces dernières années.

Il est rappelé que le groupe de travail a été constitué suite à un constat émis à plusieurs reprises selon lequel certains riverains se sentaient mal ou insuffisamment informés et que l'objectif du groupe de travail est d'améliorer la communication entre industriel et riverains au-delà du seul cadre légal, en incluant un volet pédagogique et de prévention.

Les participants à l'instance Dialogue Riverain rappellent quelques préalables :

- ne pas émettre trop d'informations ou des informations trop anxiogènes pour ne pas inquiéter les riverains au-delà du nécessaire;
- le site web de la raffinerie contient déjà un grand nombre d'informations utiles;

- il est nécessaire de prévoir différents canaux de communication pour s'adapter aux différents niveaux d'équipement des personnes (web, sms, affichage...)
- le volontariat dans l'inscription aux fils d'information doit être respecté (en conformité avec les règles de la CNIL).

L'ensemble de ces préalables a été exprimé et pris en compte dans le cadre des travaux du groupe information riverains.

Un nouvel état d'avancement sera proposé lors de la réunion de rentrée.

## **Grand Arrêt 2015**

La présentation des travaux et actions engagés lors du Grand Arrêt 2015 se trouve dans le document en annexe.

Il est rappelé que l'ensemble de la plateforme sera mis à l'arrêt, faisant de cet arrêt un événement exceptionnel (900 000 heures travaillées soit 540 emplois à temps plein sur l'année, plus de 90 m€ de budget).

### Entreprises engagées :

La raffinerie fera appel, pour les travaux, aux entreprises ayant déjà travaillé sur un arrêt, bénéficiant d'un retour d'expérience positif et capables de mobiliser des ressources importantes. Un seul niveau de sous-traitance est accepté (pour les échafaudages par exemple).

Logistique restauration : la raffinerie a émis un appel à propositions auprès des commerçants de Donges, dans l'objectif de reproduire un dispositif similaire à celui mis en place pour l'arrêt précédent (restauration assurée par un ensemble de professionnels dongeois).

Toutefois, étant donné les volumes concernés pour l'arrêt 2015 et les enjeux liés à la logistique, la raffinerie demande des garanties aux commerçants, aidés par la mairie, quant à leur capacité à assurer cette prestation (voir précisions dans le document en annexe). Les propositions des commerçants sont attendues avant fin juillet pour être ensuite analysées. En cas de manque de garantie, la raffinerie procédera à une consultation par les voies « classiques » auprès de sous-traitants habituels du secteur (type Sodexo).

Nuisances : les nuisances liées à l'arrêt pourront être du bruit, des odeurs, de la torche et une circulation plus importante aux alentours de la raffinerie.

Les unités seront arrêtées progressivement pour limiter le torchage.

En outre, comme en 2013, les riverains seront informés à l'avance des périodes et types de nuisances possibles.

## **Suivi du sujet odeurs**

La dernière réunion de Dialogue Riverain avait permis de partager le constat d'une recrudescence d'épisodes d'odeurs en 2013, dont un certain nombre étaient inexpliqués.

Depuis février 2014, la cause de ces épisodes a été identifiée et supprimée.

En outre, suite à une participation d'Air Pays de la Loire à l'instance Dialogue Riverain en octobre 2012, une démarche préventive est actuellement en cours de mise en place. Après un benchmark sur plusieurs dispositifs existants, Air Pays de la Loire a décidé de constituer un réseau de « nez » autour de la plateforme de Donges. Le déploiement aura lieu dans les mois à venir, avec d'abord une période de recrutement des volontaires, un travail sur la détermination du profil olfactif de la raffinerie puis une phase de formation des nez bénévoles à la reconnaissance d'odeurs. Une campagne test de veille olfactive se déroulera ensuite sur 12

mois, avant la mise en place officielle du dispositif et son intégration aux systèmes de surveillance d'Air Pays de la Loire.

Il est convenu d'inviter Air Pays de la Loire à présenter plus en détails la démarche lors de la prochaine réunion de Dialogue Riverain.

## **PPRT**

Le PPRT a été prescrit par arrêté préfectoral le 21 février 2014. Il s'applique depuis sa publication.

La Mairie de Donges a engagé deux démarches :

- intégration du PPRT dans les documents d'urbanisme de la commune, en conformité avec la loi ;
- saisine du tribunal administratif pour demander l'annulation du PPRT.

A noter : tant que le PPRT n'est pas inscrit dans le PLU, c'est le périmètre Seveso (plus large) qui s'applique. A partir du moment où le PPRT sera inscrit dans le PLU, il annulera les périmètres Seveso. Ainsi, en cas d'annulation ultérieure du PPRT suite à action de la commune devant le tribunal administratif, il n'y aura plus aucun périmètre de protection sur la commune et le Préfet devra reprendre les démarches à zéro pour définir un PIG (projet d'intérêt général).

Concernant le financement, le Maire annonce qu'il a précisé auprès de la CARENE que la commune de Donges ne participerait pas au financement (n'étant pas bénéficiaire de la contribution économique territoriale). La question est posée par les participants de savoir si l'accord préalablement conclu entre la commune et la raffinerie pour payer les 10% restants à la charge de l'habitant est caduque et si, donc, les habitants concernés devront payer 10% du montant des travaux. La réponse sur ce point revient à la CARENE et n'est pas connue à ce jour.

Les riverains représentés dans l'instance "Dialogue riverain" précisent qu'ils ne souhaitent pas faire effectuer les travaux tant qu'ils ne seront pas convaincus que ces travaux garantiront effectivement leur sécurité.

## **Prochaine réunion**

Mercredi 15 octobre 2014, de 18 à 20 heures au Cercle.

Ordre du jour prévisionnel :

- présentation de la démarche des nez par Air Pays de la Loire,
- compte-rendu du groupe de travail information riverains
- PPRT